

"Défi Nature Morte 2020"

L'oeuvre gagnante est celle d'Eva BOUREL,
"Nature Morte d'une confinée en Flandre"



Eva BOUREL (30 ans)

"Nature morte d'une confinée en Flandre"

Caëstre, mars 2020

Feutres à encre, craies grasses, stylo à bic noir, crayon 2B gris
sur feuille cartonnée A3

©EvaBourel

Texte de l'artiste

Eva Bourel, Caëstre

Dessinatrice, créatrice entrepreneur Eva'Art.

"Dessin sur papier cartonné, A3. Ma nature morte « Nature morte d'une confinée en Flandre » est inspirée des œuvres de plusieurs artistes tels que Vincent Van Gogh, Édouard Hopper ou encore « Nature morte au crâne » de Paul Cézanne. Pour la technique, j'aime utiliser des matériaux que l'on trouve facilement chez soi, comme le stylo Bic. Les feutres à encres ainsi que les craies grasses me servent à donner de la texture et des ombrages. Je pratique énormément le dessin et la peinture dans mon travail (dessins de Bd, illustrations, dessins pour projet de tatouage). Mon dessin, créé durant le confinement symbolise le temps suspendu, mais qui s'écoule malgré tout. Bougie non allumée, le temps suspendu. La bouteille vide le temps qui défile. Le lion des Flandres, le lieu et le butternut, pour le silence et la gourmandise."

RAPPEL DES MODALITÉS DU DÉFI, qui s'est déroulé durant le confinement 2020.

CONDITIONS DU DÉFI

En vous inspirant des œuvres que vous avez pu voir au musée (ou ailleurs), composez votre Nature Morte à la maison. En dehors du thème, laissez libre court à votre imagination !

Qu'est-ce qu'une "Nature Morte" ? C'est un genre artistique qui représente des éléments inanimés (objets divers, aliments, gibiers, fleurs...), mis en scène dans un espace défini par l'artiste, et souvent peuplé de symboliques.

Pour participer :

Vous avez à partir de ce jour (lundi 27 avril 2020), et jusqu'au dimanche 10 mai 2020, minuit, pour envoyer votre œuvre.

Au fur et à mesure des envois, les œuvres seront publiées sur Facebook dans un album photos intitulé "Défi Nature Morte 2020".

A VOTÉ ! Le public pourra alors commencer à voter dès la publication des premières œuvres, en cliquant sur "J'aime" ou "J'adore" (seul ces choix seront pris en compte). Nous laisserons l'ouverture des votes jusqu'au dimanche 17 mai 2020 à minuit.

L'artiste qui aura comptabilisé le plus de votes, gagnera le défi.

A gagner : un catalogue de la collection permanente du musée et la visibilité de votre œuvre sur notre site internet dans "L'œuvre du moment".

Les modalités du défi :

> tout le monde peut y participer (sans limite d'âge)

> une nature morte par foyer

> toutes les techniques peuvent être employées (peinture, sculpture, collage, dessin, photographie...)

> format de l'image en jpeg

> envoyer le visuel sur la boîte mail du musée à musee@ville-bailleul.fr (pas plus de 5Mo pour la boîte mail du musée) ou en message privée sur la page Facebook du Musée Benoît-De-Puydt

> n'oubliez pas le cartel qui accompagnera votre œuvre "Nom et/ou Prénom" (du ou des artistes), "Titre", "Ville/lieu", "Année", "technique et matériaux utilisés", votre copyright ©.

Résultat du défi, le lundi 18 mai 2020.

Vous autorisez, lors de votre envoi, le musée Benoît-De-Puydt, à publier, diffuser et partager votre visuel sur les différents réseaux sociaux, sites internet et publications de la Ville de Bailleul.

BONNE CHANCE.

LIEN VERS L'ALBUM PHOTOS DES PARTICIPANTS en cliquant [ICI](#)